



INSCRIPTIONS DÉCLARATIONS D'IMPÔT 2012

Le service d'impôt des bénévoles du Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé vient en aide aux personnes à faibles revenus ne pouvant remplir elles-mêmes leurs déclarations d'impôt. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

Notre service s'adresse aux personnes à **faibles revenus** qu'elles soient:

Prestataires d'aide sociale, prestataires de la sécurité de la vieillesse avec supplément de revenu garanti, prestataires d'un régime de retraite, salariés, prestataires d'assurance-emploi, étudiants (bourses d'études) et ces personnes doivent résider sur le **territoire de la MRC de Maskinongé**.

IMPORTANT

Peu importe la source de vos revenus, ils ne doivent pas dépasser:

Personne seule.....	20 000\$	1 adulte avec un enfant	26 000\$
Couple.....	26 000\$	Personne à charge supplémentaire	2 000\$
Personne à charge supplémentaire	2 000\$		

S'il y a un revenu d'intérêt, ce dernier ne doit pas dépasser 500\$ annuellement au total.

VEUILLEZ NOTER QUE DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE 2\$ SERONT EXIGÉS ET PAYABLES LORS DE VOTRE INSCRIPTION.

Sans rendez-vous, vous pouvez vous présenter :

À LOUISEVILLE À PARTIR DU

Mardi 5 mars jusqu'au jeudi 18 avril 2013

Tous les **MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS**

SEULEMENT EN APRÈS-MIDI

13 h 30 À 15 h 30

Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé

121, Petite Rivière, local 15

N.B. Le temps requis pour recevoir ses déclarations complétées varie selon le nombre de bénévoles disponibles et le nombre de déclarations à remplir. Un téléphone du responsable vous donnera la date de remise.

Pour information :

Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé

121 Petite Rivière, local 15

Louiseville

228-3224

information@cabmaskinonge.org